

FORMULAIRE

Demande d'utilisation du CET

Annexe n° 2 - Relatif à l'ACCORD D'ENTREPRISE SUR LA MISE EN PLACE ET LE FONCTIONNEMENT DU COMPTE EPARGNE-TEMPS signé le 09/12/2024

Conditions :

L'utilisation du CET est possible dans trois types de situations, sous réserve de l'accord de l'employeur :

- **La prise d'un congé légal prévu sans solde par les dispositions législatives :**

Au-delà de 15 jours de congés, le salarié devra formuler sa demande 1 mois à l'avance et au-delà de 30 jours de congés, il devra la formuler 2 mois à l'avance.

L'entreprise se réserve le droit de refuser le congé en cas de nécessité de service et/ou maintien du bon fonctionnement de l'exploitation.

- **L'anticipation d'une fin de carrière :**

Le CET peut servir à anticiper une cessation progressive ou total d'activité, sous réserve d'en avoir informé l'entreprise a minima deux mois à l'avance.

- **La perception d'un complément de rémunération :**

La demande de monétisation est limitée à **une fois par semestre** et doit être réalisée pour **6 jours minimum**. Les demandes au titre du premier semestre seront acceptées jusqu'au 5 juin et celles au titre du second semestre jusqu'au 5 décembre.

Le paiement intervient sur la paie du mois en cours, sous réserve que la demande soit reçue par la Direction avant le 5 du mois de juin et décembre.

Je soussigné(e) (Nom / Prénom),
demande :

- La **prise d'un congé légal** du/...../..... au/...../..... soit jours figurant sur mon CET.
- L'**anticipation d'une fin de carrière** du/...../..... au/...../..... soit jours figurant sur mon CET.
- Le **paiement de** jours figurant sur mon CET.

Date :	Reçu par la Direction le :
Signature :	Signature :